



ITO

## POLITIQUE QUALITÉ

### Année 2023-2024

Le début d'une année scolaire est l'occasion de faire un bilan sur les actions réalisées, et de fixer de nouveaux objectifs. L'analyse du contexte et des enjeux nous permet de définir nos axes d'orientation stratégiques et de formuler nos objectifs « qualité » pour l'année 2023-24.

Notre établissement s'est adapté au contexte mouvementé des dernières années (pandémie, en particulier). Les conséquences d'une trop longue période de cours à distance pour les étudiants issus du secondaire commencent à s'atténuer, comme le montrent les résultats de l'année scolaire 22-23, comparés à ceux de l'année précédente.

L'équipe administrative et des coordinateurs pédagogiques a encore évolué pendant cette dernière année. Notre équipe administrative se compose aujourd'hui de 7 personnes à plein temps ; Mmes Maria Gladysheva (Directrice adjointe), Clarisse Marteau, Estelle Marin, Corinne Gonord, Sophie Crasnier et Carla Arias qui nous a rejoint, et M Marc Milleri.

Notre équipe de coordinateurs se compose pour cette rentrée 2023-24, pour le cursus ostéopathique, de 5 personnes, respectivement pour la coordination des promotions de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>e</sup> année, Mesdames Carine Chastel, Malika Geslin, Mr Stéphane Renaudo, Mesdames Salima Helhal et Stéphanie Viltart.

Sur cette année écoulée, nous avons également :

- **Obtenu le renouvellement de l'enregistrement de notre diplôme d'ostéopathe (DO) au niveau 7 du RNCP par France Compétences en septembre 2022 ;**
- **Continué à développer les conventions de partenariat avec des structures hospitalières ou universitaires. Le stage pour les étudiants de la faculté des STAPS de Paul Sabatier à Rangueil s'est étendu à l'ensemble de la faculté des sciences de l'Université (UT3), permettant de contribuer à la santé des étudiants de cette faculté.**
- **Continué à développer l'esprit de recherche. Notre participation au laboratoire de recherche commun au Réseau Franc'Ostéo (IRFO) a permis de contribuer à des publications d'articles et d'ouvrages, ainsi qu'à des communications de nos chercheurs dans plusieurs colloques. Par ailleurs, nous avons finalisé concrètement le projet initié depuis 2 ans avec l'IRFO : notre premier congrès scientifique international s'est tenu à Toulouse les 29 et 30 septembre 2023, et a été salué unanimement comme un vrai succès. Par ailleurs, nous sommes fiers d'avoir obtenu dans l'année deux accords des Comités de Protection des Personnes (CPP) pour 2 projets de recherche, dont l'un au sein de l'Oncopole (projet Algos).**

PILOST\_ENR\_Politique Qualité 23-24.docx-24

Page 1 sur 4

#### **Institut Toulousain d'Ostéopathie**

Village Entreprises – Bât. 2 – 90, rue du Village Entreprises – 31670 LABEGE - ☎ 05 62 24 38 97 --- [www.ito-osteopathie.fr](http://www.ito-osteopathie.fr)

Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé déclaré et enregistré au Rectorat de Toulouse sous le N° 0312705X

SA au capital de 46000 € - Siret 441.346.368.00026 – APE 8542Z

Agréé par décret du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports depuis le 09 Août 2007, par le Ministère des Affaires

Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes depuis le 7 Juillet 2015 et par le Ministère des Solidarités et de la Santé

depuis le 20 août 2021. N° décision d'agrément : SSAH2125314S

Délivrant un diplôme enregistré au niveau 7 au RNCP



ITO

- Assumé pour la 3<sup>e</sup> année la direction du Réseau Franc'Ostéo. Toutes nos écoles sont certifiées au niveau excellence sur la certification de service « Ostéopathie, conformité et qualité de service de la formation ». Toutes sont adhérentes à la FNEOS, ce qui nous permet de participer à l'évolution de notre profession, en lien avec l'UPO (Unité pour l'ostéopathie). Toutes délivrent un diplôme enregistré au niveau 7 au RNCP. Enfin, toutes les écoles du RFO ont été agréées sans recours par le ministre de la santé en juillet 2021, sur les préconisations de la Commission Consultative Nationale d'Agrément (CCNA).
- Contribué à l'organisation de la profession en France, en participant aux réunions de :
  - la Fédération Nationale de l'Enseignement Supérieur en Ostéopathie (FNEOS), en tant que secrétaire générale ;
  - l'Union Pour l'Ostéopathie (UPO), association regroupant la profession, les étudiants et la formation, ayant pour objet de réfléchir et agir en commun sur et pour des thèmes intéressant la profession et son avenir.
- Continué à développer l'évaluation pratique continue dans tous les domaines pratiques. Ce mode d'évaluation est maintenant prépondérant dans les UE ayant un volume horaire suffisant pour l'organiser, et il est également organisé de façon prépondérante dans certaines UE théoriques.
- Poursuivi notre politique d'amélioration des pré requis des étudiants en admission en 1<sup>ère</sup> année, avec l'année préparatoire au cursus ostéopathique, afin de renforcer en profondeur les connaissances requises à destination des candidats motivés mais dont le dossier scolaire est jugé trop faible ou trop éloigné des contenus scientifiques pour aborder sereinement la formation. Les contenus de cette année préparatoire ont été renforcés cette année, grâce au retour d'expérience des années précédentes, et à l'analyse des résultats des étudiants issus de l'année préparatoire dans les premières années du cursus ostéopathique.
- Continué à développer la fonctionnalité et l'utilisation du logiciel Hyperplanning.
- Mis en place et utilisé le logiciel MDSL sur nos 2 cliniques pédagogiques internes de Toulouse et Labège, afin de dématérialiser les dossiers patients, et suivre les activités de la clinique.
- Travaillé sur la communication interne, essayé de mieux répondre aux attentes, même si la communication reste encore et toujours à améliorer...
- Développé la communication sur les réseaux sociaux avec l'aide d'une agence spécialisée dans le domaine.
- Préparé un projet d'envergure, qui nous permettra de déménager en février 2024, dans un bâtiment construit selon notre cahier des charges, à Labège, pour remplacer les 3 bâtiments que nous occupons actuellement à Labège.



ITO

Notre engagement portera particulièrement cette année sur les objectifs suivants pour tenir compte du contexte et des résultats obtenus :

- Maintenir notre engagement dans la certification de service « ostéopathie, conformité et qualité de service de la formation », notre audit de renouvellement se déroulera en juin/juillet 2024 (audit externe) ;
- Maintenir notre engagement dans la certification Qualiopi ;
- **Renforcer l'accompagnement des étudiants potentiellement plus fragiles par les coordinateurs pédagogiques et le tutorat ;**
- **Continuer l'amélioration du fond et de la forme de l'enseignement pratique clinique :**
  - Augmenter la fréquentation de nos 2 cliniques pédagogiques ;
  - **Développer l'utilisation de MDSL sur nos 2 cliniques, en allant vers la dématérialisation du livret de formation pratique clinique des étudiants ;**
- **Poursuivre la réflexion sur la docimologie, et ses applications en matière d'évaluation des compétences ;**
- Continuer la formation continue du personnel, en favorisant les formations universitaires des enseignants (DU, Masters), **en particulier dans les sciences de l'éducation**, mais aussi en développant une formation continue interne, **afin d'adopter une pédagogie de plus en plus active ;**
- **Continuer à s'impliquer dans la recherche, en faisant vivre le processus recherche animé par Stéphane Renaudo, par diverses initiatives sur l'ITO, d'une part, mais aussi en contribuant aux recherches menées par le laboratoire IRFO avec les acteurs de l'ITO impliqués dans ce laboratoire de recherche commun aux écoles du RFO.** Suite au premier congrès du laboratoire IRFO qui s'est déroulé avec l'apport de l'ITO en termes d'organisation à Toulouse, les 29 et 30 septembre 2023, les efforts de développement de la recherche se poursuivront, avec notamment le suivi des travaux prévus avec l'accord des Comités de protection des personnes (CPP). Pour appuyer cette volonté de participer à la recherche en ostéopathie, nous avons **poursuivi l'orientation de notre politique vers le renforcement de notre encadrement dans ce domaine.** En effet, nous avons recruté un nouveau chercheur en contrat jeune Docteur, Monsieur Ludovic Molle, Ostéopathe et Docteur en sciences du mouvement.
- **Poursuivre l'amélioration continue de la qualité des mémoires de nos étudiants, en particulier par la pertinence de leur accompagnement (Directeurs de mémoire, commission mémoire du Conseil Scientifique).** M Aksel Attou, Ostéopathe et Docteur en **neurosciences, enseignant à l'ITO,** développe **dans le contexte de l'IRFO une plate-forme de consultation des meilleurs mémoires des 6 écoles du RFO.** Cette plate-forme en ligne depuis le 2 décembre 2022, se complète progressivement, et est accessible aux étudiants et aux enseignants du RFO ;

PILOST\_ENR\_Politique Qualité 23-24.docx-24

Page 3 sur 4

**Institut Toulousain d'Ostéopathie**

Village Entreprises – Bât. 2 – 90, rue du Village Entreprises – 31670 LABEGE - ☎ 05 62 24 38 97 --- [www.ito-osteopathie.fr](http://www.ito-osteopathie.fr)

Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé déclaré et enregistré au Rectorat de Toulouse sous le N° 0312705X

SA au capital de 46000 € - Siret 441.346.368.00026 – APE 8542Z

Agréé par décret du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports depuis le 09 Août 2007, par le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes depuis le 7 Juillet 2015 et par le Ministère des Solidarités et de la Santé

depuis le 20 août 2021. N° décision d'agrément : SSAH2125314S

Délivrant un diplôme enregistré au niveau 7 au RNCP



ITO

- Continuer le cycle de nos conférences, ouvertes à tous, et parfois partagées à distance avec les autres écoles du RFO ;
- Améliorer encore et toujours la communication avec les étudiants et avec les équipes pédagogique et administrative ;
- Améliorer toujours qualitativement le recrutement de nos futurs étudiants sur les plans de la motivation à suivre ce cursus, **d'une part, et de leurs pré requis, d'autre part** ;
- **Améliorer l'insertion professionnelle à 6 mois, en développant des initiatives** en partenariat avec le RFO. **Institutionnaliser le forum d'insertion à destination des étudiants de 5<sup>e</sup> année dans nos locaux, afin qu'ils puissent rencontrer sur une journée plusieurs acteurs utiles** pour leur information, et continuer à en améliorer le contenu et les intervenants ;
- Continuer à maîtriser le budget tout en investissant pour mener à bien cette politique, malgré le contexte inflationniste ;
- **Continuer à s'impliquer dans l'évolution de la profession et de son enseignement, en participant aux actions communes de la FNEO et de l'UPO, et en continuant à tirer toutes les conséquences des évènements de l'automne 2021, et du rapport de l'IGAS qui s'en est suivi, publié en mai 2023. Notre participation à ces instances nous permet de contribuer aux réflexions qui s'imposent dans l'objectif d'une modification de nos réglementations** ;
- **Préparer la transition pour la Direction de l'établissement**, qui se déroulera dans le courant de cette année scolaire, dans les meilleures conditions.

L'ensemble des équipes administrative et pédagogique sont totalement impliquées dans ces engagements, afin d'offrir à nos étudiants et futurs praticiens la meilleure formation, permettant une insertion professionnelle réussie dont nous sommes fiers.

Nous maintenons notre engagement dans la démarche qualité, d'amélioration continue et du respect des exigences vis-à-vis de nos étudiants, enseignants, personnel, patients, parents ainsi que des exigences réglementaires applicables.

Nos objectifs sont formulés et revus tous les ans pour tenir compte du contexte, des résultats obtenus et des exigences applicables.

Clairette Martin, Directrice d'Etablissement

3 octobre 2023



PILOST\_ENR\_Politique Qualité 23-24.docx-24

Page 4 sur 4

### Institut Toulousain d'Ostéopathie

Village Entreprises – Bât. 2 – 90, rue du Village Entreprises – 31670 LABEGE - ☎ 05 62 24 38 97 --- [www.ito-osteopathie.fr](http://www.ito-osteopathie.fr)

Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé déclaré et enregistré au Rectorat de Toulouse sous le N° 0312705X

SA au capital de 46000 € - Siret 441.346.368.00026 – APE 8542Z

Agréé par décret du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports depuis le 09 Août 2007, par le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes depuis le 7 Juillet 2015 et par le Ministère des Solidarités et de la Santé depuis le 20 août 2021. N° décision d'agrément : SSAH2125314S

Délivrant un diplôme enregistré au niveau 7 au RNCP